

15th Europe
Regional Conference
16-21 June 2016

NORWAY

WORLD ASSOCIATION OF GIRL GUIDES AND GIRL SCOUTS

Contribution Europe

Propositions pour 2017-2019



Connect
Grow
Impact





Introduction

Ce document a pour but de proposer la Contribution Europe que chaque Organisation membre devra apporter chaque année au cours du triennat 2017-2019.

Les montants proposés sont basés sur les hypothèses suivantes :

- Le "taux par membre" utilisé pour calculer la contribution individuelle des Organisations membres est diminué de 10 %.
- Les contributions individuelles sont basées sur les nouvelles tranches de richesse qui ont été présentées lors de la Conférence mondiale de l'AMGE en 2014 pour le calcul des frais d'adhésion mondiaux, à l'exception près que les Organisations membres dans la nouvelle tranche "J" ne paieraient pas 10 % supplémentaires.

Les budgets partagés dans le document EGC 6 et le pilotage stratégique dans le document EGC 5 mettent en relief l'importance constante d'une Contribution Europe pour fournir les ressources nécessaires au développement du guidisme/scoutisme féminin en Europe.

Contexte

La Contribution Europe a été introduite il y a un certain nombre d'années, lorsque les Organisations membres européennes ont exprimé le souhait d'employer plus de personnel pour fournir des services aux Om européennes et ultérieurement pour établir un Bureau Europe de l'AMGE, afin d'obtenir des avantages supplémentaires de la présence de l'AMGE en Europe. La Région utilise la Contribution Europe pour avoir accès à des financements supplémentaires significatifs, essentiellement en provenance d'institutions européennes. L'attribution de subventions européennes exige souvent que le demandeur cofinance les projets et les plans de travail. Tandis que la performance de la collecte de fonds est relativement constante, le cofinancement est régulièrement nécessaire avec les risques inhérents à un processus de demande concurrentiel.

Lors de la réunion extraordinaire qui s'est tenue à Édimbourg en 2011, le Comité Europe a présenté une proposition de révision de la Contribution Europe (autrefois appelée "Contribution volontaire") avec l'appui du Groupe de travail Finances. Les membres ont convenu que la Contribution Europe



serait calculée en utilisant la même méthodologie que celle qui sert à calculer les frais d'adhésion mondiaux en 2013. Il a été convenu que :

- Les mêmes tranches de revenus que pour les frais d'adhésion mondiaux 2013 seraient utilisés.
- Les mêmes pourcentages de frais d'adhésions standard que pour les frais d'adhésion mondiaux 2013 seraient utilisés.
- Le taux d'inflation prévu en Belgique serait utilisé comme taux maximum pour de futures propositions d'augmentation.
- La Contribution Europe minimale serait fixée à 100€ pour les membres titulaires et à 50€ pour les membres associés.
- La contribution maximale n'excéderait pas 50 % du total des revenus issus de la Contribution Europe totale.
- Des réserves à hauteur de 85.000 Euros au moins seraient constituées pour couvrir des frais exceptionnels.

Conformément aux décisions prises en 2011, le budget du précédent triennat visait à réduire les réserves financières de la Région Europe à environ 85.000 Euros d'ici décembre 2014. Pour plusieurs raisons, cela ne s'est pas produit, et en décembre 2015, les réserves s'établissaient à 261.458 euros.

Tandis que par le passé, la Conférence Europe décidait d'augmenter la Contribution Europe selon le taux d'inflation belge (ce qui représentait généralement une augmentation de 2-3 %), la Conférence régionale 2013 a accepté la proposition du Comité Europe de ***maintenir la Contribution Europe au même niveau que celui de 2012-2014, sans augmentation alignée sur l'inflation pour 2015-17.*** Dans le même temps, les Organisations membres ont convenu que celles qui avaient les moyens de payer la Contribution Europe avec l'augmentation alignée sur l'inflation pourraient le faire, ce que certaines Organisations membres ont fait.

Depuis la dernière Conférence régionale, en 2014, lors de la Conférence mondiale à Hong-Kong, les membres ont décidé de modifier et de passer en revue le système des frais d'adhésion (autrefois appelés "cotisation"). En particulier, un ensemble révisé de tranches de richesse a été introduit pour traiter le problème des Om pauvres dans la précédente tranche "E". Une nouvelle tranche "premium" a aussi été ajoutée pour des Organisations membres dans des pays très riches. Les nouvelles tranches et les remises associées figurent ci-dessous :

Tranche	RNB par habitant seuil maximal US\$	Remise
A	460	Non applicable : frais standard seulement
B	700	92,5 pourcent
C	1.035	85,0 pourcent
D	4.085	75,0 pourcent
E	7.000	60,0 pourcent
F	12.615	45,0 pourcent
G	15.000	30,0 pourcent
H	35.000	15,0 pourcent
I	60.000	Aucune
J	Ne s'applique pas	Moins 10 pourcent

Le Comité Europe propose l'application du nouveau système de tranches pour le calcul de la Contribution Europe des Organisations membres, à l'exception près que celles dans la tranche J ne soient pas soumises au "surcoût" de 10 %. Sur tous les autres points, la méthode de calcul demeure celle adoptée lors de la réunion extraordinaire de 2011.

On espère que la mise en œuvre des nouvelles tranches de frais d'adhésion mondiaux aidera les Organisations membres européennes qui sont confrontées à des difficultés financières en raison de problèmes économiques nationaux.

En se référant au budget, il ressort que le Comité Europe pense qu'il est possible pour la Région de fonctionner avec un niveau réduit de revenus issus de la Contribution Europe par rapport à celui budgété pour 2014. En conséquence, il est proposé que le "taux par membre" qui est utilisé pour calculer la contribution individuelle des Organisations membres soit diminué de 10 % et passe de 0,3904 Euros par membre à 0,3514 Euros par membre.

Le tableau sur la page suivante fait apparaître les montants de la Contribution Europe proposés pour chaque Organisation membre par année, avec effet à compter de 2017.

Il comporte des informations sur la nouvelle tranche de richesse pour chaque Organisation membre et fait apparaître les chiffres du Revenu national brut (RNB) par habitant sur lesquels elle se base. Les chiffres du PNB par habitant proviennent de la Banque mondiale dont la dernière publication date de 2014.



Proposition Contributions Europe 2017-2019

		Contribution par fille/membre :								0.3514	
Organisation membre	2014-2016					2017-2019					
	Effectifs	Statut	Tranche de richesse	% de contribution demandé	Contribution attendue	Effectifs	Statut	RNB par habitant (2014)	Tranche de richesse	% de contribution demandé	Contribution attendue
ARMENIE	1,065	Associée	D	25%	148	1,103	Titulaire	4,020	D	25%	100
AUTRICHE	9,983	Titulaire	F	100%	3,930	9,976	Titulaire	49,670	I	100%	3,505
BELARUS	1,224	Titulaire	E	85%	473	1,095	Titulaire	7,340	F	55%	212
BELGIQUE	56,879	Titulaire	F	100%	23,125	56,879	Titulaire	47,260	I	100%	19,985
CHYPRE	1,754	Titulaire	F	100%	682	1,754	Titulaire	26,370	H	85%	524
REPUBLIQUE TCHEQUE	19,143	Titulaire	F	100%	7,705	21,961	Titulaire	18,370	H	85%	6,559
DANEMARK	17,403	Titulaire	F	100%	6,862	21,933	Titulaire	61,310	J	100%	7,706
ESTONIE	639	Titulaire	F	100%	229	698	Titulaire	19,030	H	85%	208
FINLANDE	23,450	Titulaire	F	100%	10,538	28,623	Titulaire	48,420	I	100%	10,057
FRANCE	41,335	Titulaire	F	100%	15,602	39,097	Titulaire	42,960	I	100%	13,737
GEORGIE	192	Associée	D	25%	50	192	Associée	3,720	D	25%	50
ALLEMAGNE	51,749	Titulaire	F	100%	19,911	51,749	Titulaire	47,640	I	100%	18,183
GRECE	6,589	Titulaire	F	100%	2,367	6,589	Titulaire	22,680	H	85%	1,968
HONGRIE	654	Titulaire	F	100%	267	654	Titulaire	13,340	G	70%	161
ISLANDE	2,048	Titulaire	F	100%	752	2,861	Titulaire	46,350	I	100%	1,005
IRLANDE	15,935	Titulaire	F	100%	6,027	16,844	Titulaire	46,550	I	100%	5,918
ISRAEL	11,268	Titulaire	F	100%	4,399	11,268	Titulaire	35,320	I	100%	3,959
ITALIE	86,114	Titulaire	F	100%	33,204	86,114	Titulaire	34,270	H	85%	25,718
LETTONIE	371	Titulaire	F	100%	139	371	Titulaire	15,280	H	85%	111
LIECHTENSTEIN	331	Titulaire	F	100%	134	349	Titulaire	..	I	100%	123
LITUANIE	652	Titulaire	F	100%	387	652	Titulaire	15,430	H	85%	195
LUXEMBOURG	1,649	Titulaire	F	100%	681	2,307	Titulaire	75,990	J	100%	811



Proposed 2017-2019 Europe Contributions

		Contribution par fille/membre :								0.3514			
Organisation membre	2014-2016					2017-2019							
	Effectifs	Statut	Tranche de richesse	% de contribution demandé	Contribution attendue	Effectifs	Statut	RNB par habitant (2014)	Tranche de richesse	% de contribution demandé	Contribution attendue		
MALTE	1,130	Titulaire	F	100%	445	1,165	Titulaire	21,000	H	85%	348		
MONACO	22	Titulaire	F	100%	100	22	Titulaire	..	J	100%	100		
PAYS-BAS	53,796	Titulaire	F	100%	15,673	53,796	Titulaire	51,890	I	100%	18,902		
NORVEGE	11,792	Titulaire	F	100%	5,063	11,792	Titulaire	103,630	J	100%	4,143		
POLOGNE	49,304	Titulaire	F	100%	18,510	54,210	Titulaire	13,690	G	70%	13,333		
PORTUGAL	3,038	Titulaire	F	100%	1,175	3,040	Titulaire	21,360	H	85%	908		
ROUMANIE	1,195	Titulaire	E	85%	238	1,251	Titulaire	9,520	F	55%	242		
RUSSIE	1,997	Titulaire	E	85%	663	1,997	Titulaire	13,220	G	70%	491		
SAINT-MARIN	98	Titulaire	F	100%	100	131	Titulaire		J	100%	100		
REPUBLIQUE SLOVAQUIE	2,621	Titulaire	F	100%	1,044	2,621	Titulaire	17,750	H	85%	783		
SLOVENIE	4,373	Titulaire	F	100%	1,653	4,373	Titulaire	23,580	H	85%	1,306		
ESPAGNE	6,785	Titulaire	F	100%	2,509	6,785	Titulaire	29,440	H	85%	2,026		
SUEDE	28,546	Titulaire	F	100%	15,290	28,546	Titulaire	61,610	I	100%	10,030		
SUISSE	19,179	Titulaire	F	100%	7,550	19,336	Titulaire	88,120	J	100%	6,794		
TURQUIE	14,457	Titulaire	E	85%	4,797	14,457	Titulaire	10,830	F	55%	2,794		
UKRAINE	287	Associée	D	25%	50	270	Associée	3,560	D	25%	50		
ROYAUME UNI	554,939	Titulaire	F	100%	180,791	569,758	Titulaire	43,430	I	100%	183,144		
					393,263							366,288	